

61 membres présents
13 excusés

0. Bienvenue

Laurent Voisard, président romand, souhaite la bienvenue à tous. D'abord, il remercie l'équipe de la bibliothèque de Versoix, en particulier M. Olivier Delhoume, chef du service de la culture de Versoix, pour l'organisation sur place. Il souhaite la bienvenue à M. Halo Locher, secrétaire général SAB-CLP et mentionne les membres CLP absents qui se sont excusés. Il présente le déroulement de la journée, les 11 ateliers de l'après-midi et remercie le comité pour son travail.

Ensuite, il passe la parole à M. Olivier Delhoume, chef du service de la culture de Versoix qui souhaite la bienvenue à tous et présente la bibliothèque et le bâtiment de Boléro. Ce bâtiment accueille la bibliothèque-médiathèque. La croissance de la fréquentation de la bibliothèque est remarquable et elle prête 36'000 ouvrages par année.

1. Le procès-verbal de la 14^{ième} Assemblée générale du 5 juin 2014 à Bienne a été mis à disposition sur le site Internet de la CLP. Après vote majoritaire, il n'y a pas besoin de le lire publiquement. Il est accepté à l'unanimité.

Les scrutateurs de vote sont désignés, il s'agit de Valérie Bressoud-Guérin et Michel Gorin.

2. Communications

Il n'y a pas de communications supplémentaires de la salle.

Laurent Voisard présente le déroulement de la journée.

3. Rapport bisannuel du président

Laurent Voisard remercie le comité et le secrétariat et, en soulignant que beaucoup de travail a apporté beaucoup de succès, présente le rapport d'activité.

- Etat des membres romands : 150 collectifs et 113 individuels
- Séances du comité : 8 séances en 2 ans, plus de réunions des groupes de travail, un engagement plutôt sur base bénévole des membres du comité
- Cours de base : 2014 avec 19 participants de 5 cantons différents, 2015 : n'a pas eu lieu ; 2016: en cours avec 19 participants.
- Formation continue : En 2014 : 22 cours et en 2015 : 20 cours. En tout, 721 personnes ont suivi les cours de formation continue, des participants qui viennent de tous les cantons romands. Lié à la capacité des salles, un total de 20 journées de formation avec environ 400 inscriptions par année forme le potentiel.
- Voyage culturel à Lyon: a eu lieu en septembre 2015 avec 34 participants. Le groupe a visité trois bibliothèques à Lyon et dans ses environs.
- Groupe de travail Ressources numériques : Fanny Théodoluz publie une newsletter trimestrielle, l'e-clip ; pendant son congé, Béatrice Perret Anadi s'en est chargée.
- Groupe de travail Bibliothèques scolaires : a organisé la 1^{ère} journée de rencontre à Yverdon-les-Bains le 21 janvier 2015 avec 124 participants. Une nouvelle journée est prévue pour mars 2017 à Neuchâtel.
- Groupe de travail Formation : des contacts ont été pris avec la Délégation à la formation ainsi qu'auprès des écoles professionnelles.
- Groupe de travail Médiation culturelle : La nouvelle plateforme d'échange sera présentée par M. Pierre Pittet, médiateur culturel à la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains, en début de l'après-midi. Laurent Voisard le remercie pour son travail.
- Réunions de directions des bibliothèques publiques des villes de plus de 10'000 habitants : organisé en 2015 à Neuchâtel. Citons notamment la conférence de P. Cotting, « Le marketing 3.0 ».
- Prix CLP d'un montant de 600 Frs: En 2014, le prix n'a pas été décerné faute de candidatures. En 2015, Julia Blanc et Pauline Voirol l'ont obtenu pour leur travail «Que sera la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds demain : enquête autour des prestations innovantes [...]». Le travail peut être consulté sous : <http://doc.rero.ch/>

- Finances : Laurent Voisard annonce la présentation des gros bénéfices par la trésorière Andrée-Anne Vaucher et leurs attributions au programme de travail, présenté par Géraldine Voirol Gerster.
- Sous divers, Laurent Voisard présente le travail de bachelor de Béatrice Werner : « Quelles actions pour quels publics ? Enquête auprès des « non-membres » du Groupe romand de la CLP », la publication en ligne des Normes pour les bibliothèques scolaires, payé par les cantons, et Lire et écrire avec qui la CLP a publié des bonnes pratiques en ligne sur le site CLP en rapport à l'illettrisme. Laurent Voisard rappelle le lobbying qui a été fait pour la bibliothèque de Reconvilier et pour le Bibliobus neuchâtelois et annonce qu'un nouveau travail de master mandaté par la CLP romande sera mis en route, thème : « Bibliothèques et migrants ».

Le rapport d'activité est accepté.

4. Comptes 2014 et 2015 et rapport des vérificatrices des comptes

Laurent Voisard donne la parole à la trésorière, Andrée-Anne Vaucher, qui passe en revue les comptes 2014 et 2015.

Compte d'exploitation 2014

Charges	Produits
90'089	114'424
Bénéfice	24'335

Bilan 2014

ACTIF		PASSIF	
CCP	99'170	CAPITAL	74'982
CAISSE	147	Bénéfice	24'335
Total	99'317	<i>(fortune au 01.01.15)</i>	99'317

Compte d'exploitation 2015

Charges	Produits
81'237	92'108
Bénéfice	10'871

Bilan 2015

ACTIF		PASSIF	
CCP	110'063	CAPITAL	99'317
CAISS E	125	Bénéfice	10'871
Total	110'188	<i>(fortune au 01.01.16)</i>	110'188

Les comptes sont présentés à l'Assemblée.

Il n'y a pas de question de la salle et les comptes sont approuvés par vote majoritaire.

Le rapport des vérificatrices de comptes, Françoise Schenk et Antoinette Burki, est lu par Andrée-Anne Vaucher. Elle fait état de la tenue soignée des comptes et propose de l'accepter. La fortune de la CLP romande s'élève à 110'188 CHF.

Laurent Voisard remercie les vérificateurs, la trésorière et la comptable.

5. Programme de travail du groupe régional 2016-2017

Le programme est présenté à l'Assemblée par Géraldine Voirol Gerster.

- Formation de base : 1) Collaborer avec Bibliomedia pour l'organisation du cours de base en 2016 et 2017. Le cours de base 2016 a débuté avec 19 participantes. 2) Finaliser la stratégie sur la formation découlant des propositions du Groupe de travail Avenir de la formation. Et notamment la préparation du passage vers le CFC grâce à l'art. 32 OFPr base (cf. point 10 de l'ordre du jour (Michel Gorin)
- Formation continue : 1) Elaborer chaque année un programme varié en fonction de l'évolution de la profession et des besoins des membres. Le programme 2016 propose 25 cours. 2) Organiser un voyage culturel en 2017, destination à définir.
- Publications : 1) SAB Info CLP : Encourager la participation francophone au journal de l'association. Les thèmes et les délais sont annoncés à l'avance sur le site de la CLP. 2) Site Internet : Participer à une mise à jour régulière et de qualité. 3) Développer le guide des bibliothèques de lecture publique proposé actuellement en ligne par Bibliomedia. Chaque membre doit faire part des modifications à Bibliomedia. 4) Promouvoir la vente de nos publications récentes (J'organise mes collections et Normes scolaires).
- Promotion - relations publiques : 1) Recruter de nouveaux membres, notamment par le biais de cours de formation, par l'intermédiaire des membres actuels et grâce au travail de Bachelor d'enquête auprès des non-membres. 2) Présenter l'Association aux étudiants de la HEG et aux apprentis AID. 3) Etre présent aux assemblées des associations régionales de bibliothécaires et être à l'écoute des besoins.
- Collaboration : 1) Encourager l'échange d'informations entre les bibliothèques publiques romandes, en réunissant les directions des bibliothèques de lecture publique desservant les localités de plus de 10'000 habitants. 2) Encourager l'échange d'information entre les bibliothécaires scolaires romands. 3) Participer à la campagne suisse de promotion des bibliothèques Accrobiblio. 4) Suivre l'évolution du projet de fusion CLP-BIS.
- Fonds d'étude : 1) Soutenir les projets visant à promouvoir et à développer la lecture publique en Suisse romande. 2) Attribuer chaque année le Prix CLP à un travail de bachelor HEG-ID. 3) Mandater un travail de bachelor à la HEG-ID.
- Groupe de travail : 1) Avenir de la formation : cf point 10

Le programme de travail est approuvé par l'Assemblée.

6. Budgets 2016 et 2017

Les budgets sont présentés à l'Assemblée.

Budget 2016 – Produits

Cours de base	27'000
Cours de formation continue	670'000
Contrôle des acquis	0
Rétrocession du Comité suisse	5'000
Produits divers	1'000
Assemblée générale	1'000
Intérêt CCP	30
Total	94'030

Budget 2016 – Charges

Cours de base	15'000
Cours de formation continue	35'000
Contrôle des acquis	0
Rétrocession à Bibliomedia	17'000
Assemblée générale	4'500
Groupes de travail	4'050
Fonds d'étude	600
Prix CLP	600
Fonds d'études (rés. Projets)	2'500
Travail de Master (mandant)	1'500
Frais secrétariat-comptabilité	1'500
Frais Comité	2'500
Matériel	1'000
Impression programme FC 2016	3'800
Envois postaux	1'500
Journée des bibliothèques scolaires	
Taxes CCP	150
Total	91'600
Bénéfice prévu pour 2016	2'430

Budget 2017 – Produits

Cours de base	22'500
Cours de formation continue	55'000
Contrôle des acquis	3'000
Rétrocession du Comité suisse	5'000
Voyage culturel	10'000
Journée des directions	2'000
Journée des bibliothèques scol.	1'500
Produits divers	1'000
Intérêt CCP	30
Total	100'030

Budget 2017 – Charges

Cours de base	15'000
Cours de formation continue	30'000
Contrôle des acquis	1'000
Rétrocession à Bibliomedia	16'000
Groupes de travail	1'550
Prix CLP	600
Voyage culturel	13'750
Travaux de bachelor/Master	1'200
Fonds d'études	2'500
Journée des bib. Scolaires	3'000
Journée des directions	2'000
Frais secrétariat-comptabilité	1'500
Frais Comité	2'500
Matériel	1'000
Frais divers	1'000
Impression programme FC 2018	3'800
Envois postaux	1'500
Taxes CCP	150
Total	98'050
Bénéfice prévu pour 2017	1'980

Andrée-Anne Vaucher explique les différents postes.

Des questions sont posées par rapport à la rétrocession de la CLP Suisse qui n'a jamais été adaptée. La CLP romande n'a pas d'intention de changer cette pratique.

Le capital accumulé sera investi dans des projets, p. ex. les journées pour les bibliothèques scolaires ou les directions ne sont facturées aux participants au prix complet.

Si le cours de base n'était pas remplacé, il faudrait prévoir une marge pour la chute du bénéfice à l'avenir et pour éventuellement subventionner la formation Art. 32

En plus, les projets nationaux sont soutenus par les cotisations, p. ex. la campagne contre les tantièmes des bibliothèques et les normes pour les bibliothèques scolaires.

Les budgets sont acceptés par l'Assemblée et Laurent Voisard remercie Andrée-Anne Vaucher.

7. Admissions, démissions au comité

2016 est une année électorale pour le comité, comme tous les 4 ans. Laurent Voisard ouvre aux participants la candidature, mais il n'y a pas de nouveaux candidats dans la salle. Les membres du comité peuvent y rester pour un maximum de 16 ans.

Le comité est réélu par l'Assemblée :

- **Corinne Andrey-Laffely**. Membre depuis : 2014
- **Valérie Bressoud Guérin**. Membre depuis 2009
- **Michel Gorin**. Membre depuis : 2004
- **Béatrice Perret Anadi**. Membre depuis : 2006
- **Isabelle Probst Stucki**. Membre depuis : 2008
- **Laure Seydoux**. Membre depuis : 2006
- **Andrée-Anne Vaucher**. Membre depuis : 2014
- **Géraldine Voirol Gerster**. Membre depuis : 2008
- **Laurent Voisard**. Membre depuis : 2004

8. Projet de fusion BiblioSuisse

Valérie Bressoud-Guérin, membre du groupe de travail ad hoc, précise qu'il ne s'agit pas d'un projet de fusion mais d'une idée à réfléchir. Il ne s'agit en tout cas pas d'une fusion dans le sens d'une assimilation.

La CLP (comités régionaux et comité central) s'est réuni lors de sa traditionnelle rencontre annuelle à Genève et a rencontré le comité BIS. Lors des échanges entre les deux associations, l'idée de se rapprocher davantage a germé au sein des comités. Il a été décidé d'un commun accord de constituer un groupe de travail chargé d'étudier cette question. Le Groupe de travail s'est réuni en avril pour débiter ce travail de réflexion. Ce groupe est constitué de 8 membres, dont une romande.

Halo Locher est secrétaire général de la CLP et en même temps de la BIS, les bureaux à Aarau sont communs, il existe déjà une collaboration p. ex. pour les tantièmes des bibliothèques. La question est comment on peut augmenter la visibilité de ces organes, surtout au niveau politique.

Il faut étudier les avantages et les inconvénients d'une collaboration plus étroite ou d'une création d'une nouvelle association.

Il faudrait trouver une solution qui inclut aussi bien des bibliothèques scientifiques que les bibliothèques publiques de la CLP. Ce sera donc une association qui travaillera pour l'ensemble des bibliothèques au niveau politique.

Valérie Bressoud-Guérin défendra l'intérêt de la CLP et de toutes les bibliothèques publiques dans le groupe de travail.

Suite aux questions, il s'avère que la BIS a une structure très différente de la CLP. Tout cela doit être pris en compte.

Le nom BiblioSuisse est simplement un nom de projet et n'est pas du tout définitif. Il faudra trouver un nom qui comprend tout.

Michel Gorin précise que les AGs de la CLP et de la BIS décideront la proposition finale.

Suite à une question par rapport au rattachement des documentalistes à la BIS en 2008, Halo Locher explique que c'était une autre situation parce que les documentalistes étaient en crise à ce moment-là. Par contre, la CLP et la BIS sont en pleine santé et il s'agit simplement de s'assurer de cette force pour l'avenir.

9. Loi sur le droit d'auteur – tantième des bibliothèques

Halo Locher, secrétaire central SAB-CLP remercie les participants pour leur engagement, en particulier pour l'opposition contre la taxe sur le prêt. Il explique que plus que 600 bibliothèques ont pris position et que suite à cet engagement, 6 cantons vont faire opposition. Une grande partie des prises de position venaient de la Suisse romande et Halo Locher remercie ces bibliothèques.

Il annonce que le conseil fédéral doit soumettre la révision du droit d'auteur au parlement fédéral en 2017 et que c'est pour cela que les bibliothèques doivent dès maintenant s'engager auprès des membres du parlement.

Ensuite il demande si les participants seraient d'accord de soutenir un référendum contre la loi avec une taxe sur le prêt. Une majorité le soutiendrait.

Halo Locher souligne que la BIS ne pourrait pas mener ce projet sans la CLP.

10. Groupe de travail « Avenir de la formation »

Michel Gorin rappelle l'objectif de ce groupe, qui est de permettre aux titulaires de l'attestation de bibliothécaire CLP d'acquérir de manière facilitée un CFC d'Agent-e en information documentaire en bénéficiant de l'article 32 de l'OFPr

Le but visé est de permettre au personnel des bibliothèques publiques d'accompagner dans les meilleures conditions leur nécessaire évolution en acquérant des compétences certifiées par un titre officiel.

Les responsables des cours CFC ont été rencontrés et ont manifesté leur intérêt. Il y aura une admission sur dossier pour rattraper les cours nécessaires.

Le soutien de la Délégation à la formation ID est assuré et le contact avec les cantons a été pris. Neuchâtel, Valais et Fribourg n'ont pas encore répondu, le Jura est favorable au soutien et Genève et Vaud sont en train de revoir leur politique du soutien à la formation et ne peuvent pas encore se prononcer.

On va (re)faire une liste par canton avec les personnes intéressées à suivre cette formation et la présenter lors d'une grande séance en octobre 2016 avec tous les cantons en vue d'une décision.

11. Divers

Laurent Voisard remercie le public et dit que la prochaine assemblée aura lieu en 2018, le lieu est à définir.

Il clôt l'assemblée à 12h00.